

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Jessica Thériault	Numéro de permis 2023024	Date d'inspection Le 27 avril 2023	
Nom de l'établissement CPE Les Amis de Zoé		Numéro de téléphone (506) 863-5023	
Adresse 11 rue Cyr Saint-Léonard NB E7E 1X9			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Pascale Dumont-Levesque		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

Lors de ma visite en avant-midi, la garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis en fonction du ratio, de l'aire de jeu intérieur, de la routine quotidienne, du transport (aucun), des activités quotidiennes, du matériel et équipement de jeu intérieur ainsi que de la désignation (discussion des exigences).  
Les enfants sont à l'extérieur lors de ma visite.  
Observation du lavage des mains et du diner (boite à lunch).

original signé par

Pascale Dumont-Levesque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 27 avril 2023

Date

original signé par

Jessica Thériault

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 27 avril 2023

Date